

Des nouvelles de l'APEL – Septembre 2008

À ne pas manquer – l'événement « Sentier des rencontres »

Le dimanche 14 septembre prochain, participez à une randonnée pédestre empruntant le parc linéaire de la rivière Saint-Charles à l'occasion de l'événement "Le Sentier des Rencontres". Cette activité sera l'occasion d'inaugurer le parc linéaire qui offre plus de 30 kilomètres de sentiers pédestres, de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Charles. C'est une belle occasion de découvrir la rivière et ses attraits !

Pour réserver votre place et pour toutes les informations concernant cette activité, consultez le [site Internet de la Ville de Québec](#). C'est gratuit et c'est une activité accréditée du 400^e anniversaire de Québec !

L'APEL est fière d'avoir collaboré activement à l'organisation de cette activité !

RECHERCHE : patrouilleurs bénévoles pour l'automne aux Marais du Nord

L'automne signifie toujours une période de fort achalandage aux Marais du Nord, surtout durant les week-ends. Nous recherchons des patrouilleurs bénévoles qui seront disponibles les samedis et dimanches de septembre et d'octobre pour s'assurer que les visiteurs respectent les principaux règlements. La présence de patrouilleurs dans les sentiers a toujours un impact positif sur le comportement des visiteurs. Donc, si vous souhaitez nous aider tout en prenant un grand bol d'air frais, écrivez-nous pour donner vos disponibilités à apel@ccapcable.com ou appelez Jacinthe au 418-849-9844. Vous devez être disponible une ou plusieurs journées, pour une durée de 4h, soit entre 12h et 16h. Nous vous remercions à l'avance !

Activité thématique des Marais du Nord - Le mystère des champignons

Le 14 septembre entre 12h et 16h, un bénévole du Cercle des mycologues et membre de l'APEL, monsieur Jean-Louis Lethiecq sera sur place pour partager avec vous les rudiments de base de la mycologie. Avis aux intéressés !

Chasse à la sauvagine aux Marais du Nord

Il y a huit ans, l'APEL, en collaboration avec l'Association des Sauvaginiers de la grande région de Québec (ASGRQ), ont élaboré un plan de gestion de la chasse à la sauvagine pour le territoire des Marais du Nord. Les objectifs du plan de gestion étant les suivants :

- Assurer le maintien et la cohabitation des différentes activités menées dans les Marais du Nord (chasse, randonnée pédestre et observation de la faune et de la flore) ;
- Respecter l'entente avec la Fondation de la Faune qui nous a permis d'acquérir des terrains ;

- Assurer la sécurité des usagers des sentiers.

Encore cette année, quatre lieux de chasse seront autorisés sur le territoire. Afin de respecter les règlements en vigueur, les emplacements désignés se situent à plus de 300 mètres des sentiers et des habitations. La chasse sera permise du 20 septembre au 31 octobre 2008 en avant-midi ou en après-midi selon le calendrier affiché à l'entrée des Marais du Nord et sur notre [site Internet](#). Une réservation est nécessaire pour utiliser un des emplacements (par téléphone au 418-841-4629).